LA ZONE OBJECTALE

La notion d'objet, employée quasi-universellement, n'est pas claire pour autant. Comme beaucoup d'autres notions courantes en linguistique générale, elle recouvre à coup sûr une réalité, dont l'intuition s'impose, mais dont les contours sont très flous et dont la pertinence universelle reste à démontrer. Nous adoptons ici provisoirement, et comme point de départ d'une démarche qui vise à la préciser, la définition suivante: nous considérons comme objet, dans une langue quelconque, l'actant qui désigne le patient dans les phrases d'action et ceux qui sont traités de même dans ls autres types de phrases.

- 1. Propriétés actancielles de l'objet.
- 1.1. Au regard des critères "premiers", c'est-à-dire de ceux que fournit la construction de la phrase simple non marquée, l'objet se laisse souvent identifier sans difficulté par opposition aux autres actants. Dans les langues ergatives, c'est l'actant le plus central: il a la même forme que l'actant de la phrase uniactancielle. C'est le terme non marqué, à l'absolutif s'il a la forme d'un nominal. Il est souvent obligatoire, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de phrase verbale qui ne comprenne un objet, au moins sous la forme d'un indice actanciel. C'est le cas en tcherkesse, par exemple, où le préfixe personnel de première position celui qui représente l'objet et l'actant unique, ne peut pas manquer. [1] est une phrase triactancielle, où le verbe comporte trois préfixes personnels (Paris 1991: 37).
 - [1] \(\lambda'==m\) is zz=m me?erase \(\Omega=r->y-ta-\)\\
 homme-OBL femme-OBL pomme \(3SGI-3SGII-3SGIII-donner-PAS\)\''L'homme a donné à la femme une pomme"

Dans cette phrase, on peut supprimer deux actants, "l'homme" et "la femme", et les indices actanciels correspondants (préfixes de 2ème et 3ème position): on obtient une phrase uniactancielle, signifiant "une pomme a été donnée", dont la structure est la même que dans [2].

[2] λ' σ-r Ø-sa-Ye

homme-DEF/DIR 3SG-courir-PAS

"L'homme a couru"

Dans les langues accusatives, l'objet est un terme marqué, par opposition au sujet, qui a la même forme que l'actant des phrases uniactancielles. Il peut être marqué par un affixe casuel d'accusatif ou une pré- ou postposition. Il peut être représenté dans la forme verbale par un indice actanciel distinct de celui du sujet. S'il ne porte pas de marque, il est caractérisé ordinairement par sa place: dans les langues NVN, comme le français, il vient après le verbe et précède ordinairement les autres actants; dans les langues NNV, il se place entre sujet et le verbe; il suit aussi le sujet dans la plupart des langues à verbe initial.

Dans les langues "duales" (parfois dites, fâcheusement, "actives"), l'objet est caractérisé soit par une série spécifique d'indices actanciels, distincte de celle de l'agent, soit par une marque casuelle, soit par les deux à la fois. Cette marque casuelle et/ou cet indice actanciel caractérise aussi l'actant unique d'une partie des phrases uniactancielles, comme le veut la définition même des langues duales.

Outre ces faits relativement triviaux, il faut mentionner deux traits qui contribuent à la physionomie de l'objet. D'une part, dans un assez grand nombre de langues, l'objet peut être ou non affecté d'une marque morphologique. C'est ainsi qu'en persan, par exemple, il est ou non suivi de la postposition <u>râ</u>: comparer [3a] et 3b].

[3a] ân ketâb-râ xând-am

ce livre-REL lire/PAS-1SG

"J'ai lu ce livre"

[3b] ketâb xând-am

"J'ai lu un/des livre(s)"

On voit qu'entre ces deux phrases la différence réside dans la définitude de l'objet, mais d'autres facteurs aussi peuvent intervenir dans le jeu subtil de la marque (Lazard 1982). Des variations analogues

sont connues en bien des langues, turques, indo-aryennes, dravidiennes, romanes (variation a/zéro en espagnol), sémitiques, etc. (v. Lazard 1984, Bossong 1985). Les facteurs déterminants en sont, dans des proportions variables, la définitude, l'humanitude et la place de l'objet dans la visée communicative. Ce phénomène, qu'on appelle le "marquage différentiel de l'objet", est en tout cas une particularité qui le singularise parmi les actants.

Autre trait notable, quoique moins caractéristique: l'objet se prête souvent, mais non exclusivement, à la coalescence avec le verbe. Dans les langues qui pratiquent l'incorporation ou des formes moins poussées de coalescence du verbe avec un actant, c'est fréquemment l'objet qui y est soumis. Ce processus est, lui aussi, en liaison avec des catégories sémantiques, référentielles et de visée.

Les critères "seconds", c'est-à-dire ceux que l'on tire du jeu 1.2. des réfléchis et réciproques, des particularités de la concaténation des verbes par coordination ou subordination, de la construction des relatives et des transformations de diathèse, sont d'importance très inégale pour la définition de l'objet. Le plus largement pertinent est celui des variations de diathèse. Dans les langues accusatives qui ont un passif, l'objet et le sujet sont en général ' les seuls actants qui soient affectés par la mise au passif: l'objet devient sujet, le sujet d'agent facultatif complément devient ou "promotion" périphérique ou circonstant). Cette possibilité de l'objet est sans doute une de ses propriétés les plus caractéristiques. Le passage à l'antipassif dans les langues ergatives est le processus symétrique. Il affecte de même les deux actants centraux: l'agent, à l'ergatif dans la construction originelle, passe à l'absolutif, et l'objet, qui était à l'absolutif, devient un terme oblique facultatif.

Naturellement ce critère n'est pas partout opératoire. Il y a des langues sans variation de diathèse. D'autre part, il y a, au contraire, des langues où les diathèses sont multiples et peuvent affecter divers actants, de sorte que l'objet n'y est aucunement singularisé par ces changements de construction. C'est le cas des langues des Philippines, en particulier du tagalog, où l'on peut mettre en parallèle des phrases comme [4a-d] (exemples empruntés à Gil 1984: 91).

- [4a] nagpatay ang lalaki ng manok sa bukid para sa bata acheter/ACT ART homme REL poulet REL ferme pour REL enfant
- [4b] pinatay ng lalaki ang manok sa bukid para sa bata acheter/PASS REL ART REL REL
- [4c] pinagpatayan ng lalaki ng manok ang bukid para sa bata acheter/LOC REL REL ART REL
- [4d] ipinagpatay ng lalaki ng manok sa bukid ang bata acheter/BEN REL REL REL ART
 "L'/Un homme a acheté le/un poulet à la/une ferme pour l'/un enfant"

Toutes ces phrases ont le même contenu notionnel; la différence ne réside que dans la définitude des différents actants (que nous ne précisons pas ici). La forme (voix) du verbe varie selon le terme choisi comme point de départ, c'est-à-dire celui qui est affecté du morphème ang (que nous désignons arbitrairement comme "article"). La diathèse est en [4a] "active" (ang + agent), en [4b] "passive" (ang + patient), en "locative" + lieu), en [4d] "bénéfactive" (ang bénéficiaire). On voit que tous les actants sont traités de même: rienn'y distingue des autres le patient, pas plus d'ailleurs que l'agent, si bien qu'à s'en tenir à ces faits de diathèse, il ne semble pas qu'il y ait lieu d'y poser l'existence d'un "objet" ou d'un "sujet". Il faut retenir cependant que les diathèses active et passive sont beaucoup plus fréquentes que les autres et que d'autre part elles sont à peu près aussi fréquentes l'une que l'autre (Gil 1984: 91). Ce dernier fait, ainsi que la forme plus simple des voix active et passive (et peut-être aussi l'ordre des termes, mais il est très souple), suggèrent néanmoins de considérer les actants représentant l'agent et le patient comme les plus centraux, mais ne permettent pas de les hiérarchiser entre eux.

Les autres critères "seconds", notamment les particularités de construction qui apparaissent en phrase complexe (omission par coréférence, etc.), ne jouent généralement qu'un rôle modeste dans la définition de l'objet. Dans quelques langues ergatives, comme le dyirbal, qui sont décrites comme complètement ergatives aussi bien au regard des critères seconds qu'à celui des premiers (construction de la phrase simple), c'est l'objet et lui seul qui manifeste à cet égard des propriétés significatives. Mais de telles langues sont rares.

Dans les autres langues, qu'elles soient ergatives ou accusatives, il arrive que l'objet ait, dans certaines constructions, des propriétés particulières. En français même, l'objet pronominal d'un infinitif peut, comme le sujet, "monter" en position d'objet du verbe régissant, ex. [5].

[5] cette lettre, je l'ai vu écrire
Il se distingue par là des autres actants, à l'exception du sujet.

Enfin il y a des langues où il partage avec le sujet seul la propriété de permettre la construction de propositions relatives. En kinyarwanda, langue bantoue, on construit des phrases comme [6a] et [6b] (Twahirwa 1991: 555, 566); c'est le ton haut sur la troisième syllabe du verbe subordonné qui indique qu'il s'agit d'une proposition relative.

[6a] abagoré ba-kubúur-a inzu mu giróondo ní femmes elles-balayer/RLTF-IMP maison PREP matin sont beénshe

nombreuses

"Les femmes qui balaient la maison le matin sont nombreuses"

[6b] ibitabo abáana ba-som-á ní byiizá

livres enfants ils-lire-IMP/RLTF sont bons

"Les livres que les enfants lisent sont bons"

[6a] et [6b] comportent des relatives correspondant aux relatives françaises en "qui" et "que". Mais il n'y a pas dans cette langue d'autres types de relatives. Pour exprimer les relations comme "à qui", "dont", "pour qui", etc., on doit transformer le terme oblique en un objet en faisant du verbe un verbe "applicatif", ex. [6c].

[6c] abagoré Poólo a-som-ér-a ibitabo...

femmes NP il-lire-APPL/RLTF-IMP livres

"Les femmes dont Paul lit les livres..."

[6c] serait à peu près en traduction-calque: "les femmes que Paul leurlit les livres".

1.3. Comme l'objet et le sujet sont les deux actants présents dans la phrase d'action, phrase biactancielle typique, on est porté à définir l'objet par rapport au sujet. Le sujet étant une notion complexe et litigieuse en linguistique générale, il nous semble plus praticable de caractériser l'objet en le différenciant non point du sujet, mais des

autres actants, présumés moins centraux. Dans les langues ergatives, il suffit de constater que c'est l'actant le plus central: il restera à voir si l'actant représentant l'agent, que ses propriétés les plus immédiates (marque casuelle, indice actanciel, etc.) font paraître plus périphérique, ne possède pas d'autres propriétés qui le classent à part des autres.

Dans les langues accusatives, le sujet étant mis à part, l'objet se laisse caractériser par les traits suivants:

- il apparaît généralement comme le moins marqué morphologiquement; souvent il n'a pas de relateur;
- si la forme verbale peut comporter deux indices actanciels, l'un des deux ordinairement (co)référencie l'objet;
- il se place souvent dans la chaîne au voisinage du verbe; il se prête bien à la coalescence;
- il est sensible à certains des critères seconds; en particulier il est affecté par les changements de diathèse, à la différence de la plupart des autres actants;
- il est souvent soumis à un type de variation spécifique ("marquage différentiel de l'objet").

Tous ces traits conduisent à considérer que, parmi tous les actants, et sous réserve de la position du sujet, l'objet est le plus central, c'est-à-dire le plus proche du prédicat verbal.

2. Objets multiples.

- 2.1. On raisonne souvent comme si, dans une langue donnée, l'objet était unique. En fait il n'est pas rare, dans de nombreuses langues, qu'une phrase comporte deux actants ayant l'un et l'autre des titres à être identifiés comme objets. Considérons, par exemple, le cas des phrases triactancielles en hayu. Cette langue tibéto-birmane est ergative; le verbe comporte un ou deux indices actanciels: en phrase biactancielle, il s'accorde donc avec l'agent et le patient, comme dans [7] (Michailovsky 1988: 138).
 - [7] ga thUynomi gon
 moi/ERG mener/1SGII/2SGI toi/ABS

' "Je t'emmène"

L'agent est à l'ergatif, le patient (l'objet) à l'absolutif; la désinence comprend, sous forme amalgamée des affixes coréférenciant l'un et l'autre. Comparons avec [8] (<u>ibid</u>. 140).

[8] ga gon pipira mUmnom
pain/ABS donner/1SGII/2SGI

"Je te donne du pain"

[8] est une phrase triactancielle: elle comprend un agent à l'ergatif, un attributaire à l'absolutif et un actant représentant la chose donnée également à l'absolutif. Le verbe porte des indices en coréférence avec. l'agent et l'attributaire. Le troisième terme, qui représente la chosé donnée, n'est pas coréférencié dans le verbe, et il figure dans la phrase sous la forme d'un nominal sans marque casuelle qui exprimerait son rôle sémantique. Ajoutons qu'il est ici placé juste devant le verbe. Michailovsky considère que, dans cette phrase, gon est objet, à juste titre puisque cet actant est traité exactement comme dans [7]. Quant à pipira, il le désigne comme "deuxième objet". Voilà donc une phrase qui comprend deux objets, l'un possédant les mêmes propriétés grammaticales que l'objet de la phrase biactancielle, l'autre s'y ajoutant sans autre caractéristique que d'être à l'absolutif et de se placer au voisinage du verbe. Cette situation du "deuxième objet", ainsi associé au verbe sans qu'il soit besoin d'un relateur, ce qui évoque des formes de composition libre, suggère de le regarder comme un actant particulièrement proche du verbe.

- 2.2. La construction à deux accusatifs dans les langues indoeuropéennes anciennes est bien connue depuis longtemps des grammairiens. Elle a été récemment étudiée en latin par Fugier (1991), qui prend notamment comme exemple [9].
 - [9] consul roga-t senator-em sententia-m consul/NOM demander-3SG sénateur-ACC avis-ACC

"Le consul demande son avis au sénateur"

Les deux accusatifs désignent la personne interrogée et la chose demandée; comme en latin le verbe ne s'accorde qu'avec le sujet, ils ne sont pas coréférenciés dans la forme verbale. Dans [9] ils semblent tous les deux sur le même plan (l'ordre des termes n'est pas grammaticalement significatif). Mais une différence apparaît si l'on met la phrase au

passif. Cette opération est possible en prenant pour sujet du passif soit l'un soit l'autre des deux objets. Si c'est le sénateur, on obtient [10a], si c'est l'avis, [10b].

[10a] senator roga-tur sententia-m
sénateur/NOM demander-PASS/3SG
"Le sénateur est sollicité [de donner] son avis"

[10b] sententia roga-tur a senator-e (ou senator-i) avis/NOM PREP sénateur-ABL sénateur-DAT

"Un/L'avis est demandé au sénateur"

Comme on voit, lorsque la personne sollicitée (<u>senator</u>) est le sujet du passif, l'actant représentant la chose demandée garde sa fonction (<u>sententiam</u> reste à l'accusatif). Mais si la chose demandée est sujet (<u>sententia</u>), l'autre actant change de statut: il devient un complément oblique (soit préposition + ablatif soit datif), c'est-à-dire un actant périphérique. Fugier constate que "la dissymétrie ainsi constatée révèle l'inégalité hiérarchique entre les deux compléments d'objet, au profit du complément de la "chose demandée", lequel s'avère, des deux, le plus proche de V." Les faits sont différents de ceux que nous avons observés en hayu, mais ils mènent à une conclusion pareille.

L'hébreu moderne manifeste exactement les mêmes relations que le latin: [12a et b] sont les deux passifs correspondant à [11] (Kirtchuk 1990).

[12a] ha-ben holba\$?et xulcat-o
ART-fils vêtir/PASS/3SG/M

"Le fils a été revêtu de sa chemise"

[12b] ha-xulca holb; \$a la-ben
ART-chemise vêtir/PASS/3SG/F PREP/ART-fils

"La chemise a été mise au fils"

[11] comprend deux objets marqués par la préposition <u>?et</u>, qui apparaît obligatoirement devant un objet défini. L'un des deux subsiste tel quel dans [12a]: c'est celui qui représente le vêtement mis. L'autre, dans [12b], change de statut et devient un complément prépositionnel (la préposition amalgamée à l'article correspond à peu près à fr. à), c'est-

à-dire un actant périphérique: c'est celui qui représente la personne revêtue. Il est clair que le premier (<u>?et xulcato</u>) est plus proche du verbe que le second (<u>?et bana</u>).

Mêmes relations encore dans la plupart des "doubles accusatifs" étudiés par Jacquinod (1989) en grec classique. L'auteur conclut en distinguant, dans des expressions comme <u>túptein tòn ándra tàs plégàs</u> "asséner les coups à l'homme" ou "frapper l'homme des coups", d'une part un "complément d'objet" (<u>tòn ándra</u> "l'homme") et d'autre part un "complément de procès" (<u>tàs plégàs</u> "les coups"), qui est ce que nous appelons objet proche.

La situation est un peu différente en anglais dans le cas des phrases comme [13] (Plank 1990: 61).

[13] the farmer gave the maid the duckling ART cultivateur donner-PAS ART fille ART canard

"Le cultivateur donna le canard à la jeune fille"

Mais il me semble que, des observations de Plank, on peut conclure que the duckling est un objet plus proche du verbe que the maid (il s'agit bien sûr de proximité grammaticale, distincte en l'occurrence de la proximité dans la chaîne) 2.

- 2.3. Si les langues où l'on trouve des phrases à double objet sont nombreuses, la hiérarchisation des deux objets n'y est pas toujours évidente. En bafia, langue bantoue, on manque de critère pour différencier grammaticalement les deux objets de phrases comme [14] et [15] (Guarisma, ci-dessous, p.).
 - [14] à-fà 'bú 'Byén

il-donner chien viande

"Il donne la viande au chien"

[15] à-nosì mán mìní?

il-faire, boire enfant eau

"Il fait boire de l'eau à l'enfant".

Cette langue n'a pas de passif comme le latin ou l'hébreu. On ne peut recourir non plus au critère de l'omissibilité, car il est variable: dans [14], on peut supprimer 'bú, mais non 'Byén, mais en revanche dans [15], on peut omettre mòni?, mais non mán. Reste l'ordre des termes, qui est fixe: la règle est peut-être que l'animé vient avant. Mais c'est un

indice bien faible pour hiérarchiser les deux actants. Il semble donc qu'on doive les considérer comme (à peu près?) de même niveau, c'est-àdire à même distance grammaticale du verbe. Il en va de même dans d'autres langues bantoues, comme le kinyarwanda. Cette langue, contrairement au bafia, a un passif, mais les deux objets se comportent de même dans le passage au passif, ainsi d'ailleurs qu'au regard d'autres faits de syntaxe: ils sont donc de même rang (v. Gary/Keenan 1977) 3.

2.4. Il y a, inversement, des langues où les deux objets sont si évidemment hiérarchisés que les grammaires ordinairement ne les mettent pas en concurrence et qu'on n'a pas l'habitude de comparer les constructions où ils entrent avec celles que nous venons d'examiner dans les paragraphes précédents. Ce cas se présente très fréquemment dans les langues irano-aryennes, turques, indo-aryennes, dravidiennes et bien d'autres. Considérons, par exemple, [16a] en persan.

[16a] samâvar âteš kard-and samovar feu faire/PAS-3PL

"Ils allumèrent un samovar"

La phrase signifie littéralement "ils mirent le feu à un samovar". L'ordre des termes est strict: <u>âte\$</u> est obligatoirement après <u>samâvar</u> et devant le verbe. D'autre part, si le mot <u>samâvar</u> est défini soit contextuellement soit morphologiquement, comme dans [16b], il est marqué par la postposition <u>râ</u>, qui accompagne toujours l'objet défini.

[16b] samåvar-rå / ån samåvar-rå åteš kard-and samovar-REL ce samovar-POST feu faire/PAS-3PL

"Ils allumèrent le/ce samovar"

Nous avons choisi un exemple où le "deuxième objet" (âte\$) est de sens concret. En fait très souvent, en persan, le "deuxième objet" est un nom d'action ou un nom abstrait et le verbe est "faire" ou un autre de contenu sémantique ténu, comme dans [17a-c].

[17a] jalase taškil dâd-and
assemblée formation donner/PAS-3PL
"Ils formèrent une/des assemblée(s)"

[17b] jalase-râ / ân jalase-râ ta\$kil dâd-and
"Ils formèrent l'assemblée / cette assemblée"

Dans les énoncés de ce genre, on considère habituellement que le "deuxième objet" et le verbe forment ensemble une locution, c'est-à-dire une suite lexicalisée équivalente à un verbe simple, dont l'objet est notre "premier objet", samâvar dans [16ab], jalase dans [17ab]. Ce n'est pas faux: le persan a très peu de verbes simples et des milliers de locutions de ce genre. Il est vrai que, au point de vue du lexique, âte\$ kardan (infinitif) "allumer" et takkil dådan (id.) "former" sont des unités. Mais l'analyse que nous avons faite n'en est pas moins valable au point de vue de la syntaxe. C'est ce que justifient les deux faits suivants. D'une part on ne peut fixer aucune frontière entre les suites syntaxiques occasionnelles N + V et les suites lexicalisées, et l'on peut souvent se demander si telle suite doit être ou non considérée comme une locution. D'autre part, sauf peut-être quelques exceptions, les noms intégrés dans une locution peuvent toujours, conditions appropriées, reprendre leur autonomie et apparaître comme des objets indiscutables, éventuellement pourvus de râ, comme dans [17c].

[17c] ta\$kil-e jalase-râ dâd-and
 formation-LIG assemblée-POSTP donner/PAS-3PL

"Ils formèrent l'assemblée (litt. donnèrent la formation de
 l'assemblée)"

Ajoutons que quelques énoncés peuvent contenir jusqu'à trois objets hierarchisés, ex. [18].

[18] nowruz-râ be **Som**â tabrik arz mi-kon-am nouvel.an-REL PREP vous félicitation présentation DUR-faire-1SG "Je vous présente mes voeux de nouvel an (litt. je vous félicite le nouvel an)"

arz "présentation" est l'objet le plus proche du verbe "faire", avec lequel il forme une locution, dont l'objet est tabrik "félicitation", l'ensemble ayant le sens de "féliciter", qui a à son tour pour objet nowruz-râ.

- 2.5. Les exemples des sections précédentes ont illustré plusieurs cas différents d'énoncés comportant plus d'un objet:
- en persan, une même phrase peut contenir deux (quelquefois trois) objets nettement hiérarchisés, dont le plus proche du verbe forme ou tend à former avec lui une locution lexicalisée;

- en hayu, les objets sont bien hiérarchisés par la morphologie et l'ordre des termes; on pourrait analyser [8] comme les phrases persanes et considérer que ga "toi" est objet de la suite pipira "pain" + V;
- en latin, les deux objets semblent au même niveau dans la phrase, mais la mise au passif révèle leur hiérarchie;
- en bafia, les deux objets se situent au même niveau et ne se différencient que par l'ordre des termes.

Ces situations, si diverses qu'elles soient, excluent en tout cas qu'on puisse poser une fonction d'objet unique comme une catégorie de linguistique générale. Elles suggèrent l'idée qu'il existe une "zone objectale", dans laquelle on peut, selon les langues, identifier une ou plusieurs positions.

Comment définir cette zone objectale? On admet, semble-t-il, universellement que l'objet est partout, avec le sujet, un actant central. Ceci signifie qu'il est plus central que tous les autres l'on se représente les actants comme des satellites gravitant autour du verbe, l'objet sera le plus proche, à l'exception, bien sûr, des termes incorporés (ou coalescents, en quelque manière, Les termes incorporés sont naturellement les plus avec le verbe). proches de tous, mais ce ne sont plus des actants à proprement parler: leur seule relation avec le verbe est celle précisément qu'établit leur incorporation, de même que les éléments d'un composé n'ont entre eux d'autre relation syntaxique que celle qu'établit la composition. Dans l'incorporation comme dans la composition, la relation sémantique entre les éléments résulte seulement du rapprochement de leurs contenus de sens: un nom incorporé peut désigner un patient, un instrument, un lieu, etc., mais, à la différence des actants (et des circonstants), marqué comme tel par la syntaxe. Il faut donc mettre à part les termes incorporés. Ceux-ci étant exclus du nombre des actants, la zone objectale semble pouvoir se définir comme celle où se situent les actants les plus proches du verbe.

On peut assurément se demander si, dans certains cas de double objet, le plus proche des deux ne doit pas être analysé comme coalescent avec le verbe, si, par exemple, en persan il ne faudrait pas, dans [17ab]. regarder taškil "formation" comme coalescent avec dâdan "donner". Cette analyse est possible, mais je ne la crois pas la plus heureuse. Il

me semble qu'il vaut mieux ne recourir à la notion de coalescence que manifestée par des particularités les cas οù elle est morphologiques ou phonologiques bien caractérisée. Ce n'est pas le cas en persan, où, comme on a vu, il n'y a pas de différence (autre que sémantique et de fréquence) entre les locutions et les séquences syntaxiques occasionnelles. En revanche, analysée comme nous avons fait, différente construction n'est fondamentalement pas constructions à double objet trouvée dans d'autres langues où il n'est pas question de coalescence. Constatons seulement qu'elle est proche de la coalescence, sans que celle-ci y soit encore réalisée 4.

Nous retiendrons donc que la zone objectale est la zone actancielle la plus proche du verbe. Elle peut, selon les langues, comporter soit une seule position (c'est le cas du français) soit deux ou plusieurs, comme dans les langues citées ci-dessus. Dans le cas où une langue admet des énoncés comportant plus d'un objet, on est amené à se demander si l'un d'eux, et dans ce cas lequel, doit être identifié à l'objet des phrases qui n'en contiennent qu'un. C'est l'analyse de chaque langue qui doit apporter, si possible, la réponse.

3. Autres objets?

- 3.1. Il y a des langues où la marque casuelle de l'objet sert aussi à caractériser des termes adverbiaux. C'est le cas en arabe classique: comparer [19], [20], [21] (Blachère 1952: 294) et [22] (Premper 1987: 69).
 - [19] darab-nā Zayd-an frapper-1PL NP-ACC
 "Nous frappâmes Zayd"
 - [20] xarağ-nā şaḥāh-an sortir-1PL matin-ACC
 "Nous sortîmes le matin"
 - [21] qatala-hu muta'ammid-an
 tuer/3SG-lui volontaire-ACC
 "Il l'a tué volontairement"

[22] yaskutu ğahl-an

se.taire/3SG ignorance-ACC

"Il se tait par ignorance"

Le cas en -a(n) ("accusatif") marque dans [19] l'objet, dans [20] un complément de temps, dans [21] et [22] des termes qui se traduisent par des expressions adverbiales.

On trouve des relations semblables en quechua: comparer [23], [24] (Yaranga 1977: 32) et [25] (Kirtchuk 1987).

[23] wasi-ta qawan

maison-ACC voir/3SG

"Il voit la maison"

[24] wasi-ta rin

aller/3SG

"Il va à la maison"

[25] mayu sinci-ta čayamu-sqa
fleuve gros-ACC arriver-PARF/3SG

"Le fleuve a crû fortement"

Le terme affecté du suffixe $-\underline{ta}$ d'accusatif désigne un objet (de perception) dans [23], le terme d'un mouvement dans [24], introduit une qualification dans [25].

En hongrois le suffixe d'accusatif -<u>t</u> affecte régulièrement l'objet, mais aussi certains termes adverbiaux, comme dans [26] et [27] (Sauvageot 1971: 360).

[26] Lajoska pár lépés-t hátrátt

NP quelques pas-ACC reculer/PAS/3SG

"Louiset recula de quelques pas"

[27] rövid-et kacagott

bref-ACC s'esclaffer/PAS/3SG

"Il s'esclaffa brièvement"

Ces rencontres entre arabe classique, quechua, hongrois, langues sans rapports historiques, ne peuvent être fortuites. Il faut admettre quelque liaison de nature entre les emplois illustrés par les phrases ci-dessus. On pourrait d'ailleurs multiplier les exemples. On pense notamment à certains emplois de l'accusatif dans les langues indo-européennes classiques: accusatif de direction, d'extension, dans le temps ou l'espace, sans oublier l'"objet interne" (fréquent aussi en

arabe et dans les autres langues sémitiques) et même l'accusatif "de relation" en grec ancien. Ce n'est pas par hasard non plus que, dans cette dernière langue, Jacquinod (1989: 156, 272-273) est amené à rapprocher des adverbes de ce qu'il appelle "complément de procès" et que nous avons reconnu comme l'objet le plus proche (kakôs légein tiná "mal parler de qqn." se comporte comme kakà légein tiná "dire du mal de qqn.").

Peut-être faut-il ranger dans la même catégorie le complément direct, en français, dans des expressions comme <u>ça sent la violette</u>, <u>il</u> pèse trois kilos, les travaux dureront trois mois, complément qui ressemble à l'objet, quoiqu'il ne puisse devenir sujet au passif.

Tout cela donne à penser que des termes dont certains sont analysés comme adverbiaux et d'autres embarrassent les grammairiens ne sont pas sans parenté grammaticale avec ceux qu'on analyse comme objets, c'est-àdire que ce sont aussi des compléments proches, qui seraient à situer en quelque manière dans la zone objectale. Des recherches comparatives appropriées devraient permettre de préciser les rapports.

- 3.2. On rencontre dans diverses langues des termes sans relateur avec des verbes considérés comme intransitifs. Par exemple, en indonésien, le préfixe <u>ber</u>- forme des verbes intransitifs, qui sont parfois accompagnés d'un complément direct, ex. [28] (Cartier 1989: 178) et [29] (Cartier 1991).
 - [28] Ali ber-tanam kopi
 NP PFX-planter café
 "Ali est planteur de café"
 - [29] ayam itu ber-telur emas poule ce PFX-oeuf or

"Cette poule pond des oeufs d'or"

Cette construction s'éclaire si on la compare aux phrases à double objet (avec un verbe préfixé en meN-, c'est-à-dire transitif actif), comme [30] (Cartier 1990).

[30] Ali mem-beri-kan Siti buku

PFX-donner-SFX NP livre

"Ali donne un livre à Siti"

Dans cette construction l'"objet proche" <u>buku</u> est obligatoirement indéfini ⁵. Or il en va de même dans [28] et [29] de <u>kopi</u> et de <u>emas</u>. Ceci suggère fortement que ces mots doivent aussi être considérés comme des "objets proches".

Il convient sans doute d'analyser de même le complément direct de verbes réfléchis, comme [31] en hayu (Michailovsky 1988: 146) et [32] en bafia (Guarisma, ci-dessous, p.).

[31] komi cu?wa cuptse

lui/ABS blouse/ABS mettre/RFL/3SG

"Il (se) met la blouse"

En hayu, langue ergative, l'agent du verbe réfléchi (<u>komi</u>) est à l'absolutif. Le second absolutif (<u>cu'wa</u>) est un "deuxième objet" ou "objet proche", comme <u>pipira</u> dans [8].

[32] à-nànéé Bì-tòki

CL-se.tromper CL-langage

"Il dit des paroles insensées"

nànée est marqué par son suffixe comme réfléchi: <u>Bì-tòkì</u> est comparable à l'objet inanimé de [14] et [15].

Dans la même langue, on trouve aussi un objet animé sans relateur avec un verbe intransitif dans les phrases du type de [33] (Guarisma 1991).

[33] à-B57 'm-úm B4 'fióó

CL-monter CL-homme PREP corps

"Il monte sur l'homme"

Cette fois 'múm est comparable à bú dans [14] ou mán dans [34]: la phrase signifie littéralement "il monte à l'homme sur le corps". Cet objet est solidaire du groupe prépositionnel qui suit: celui-ci ne peut manquer sans que la phrase devienne agrammaticale. Il est caractéristique qu'il désigne une partie du corps.

Ce sont aussi des noms de parties du corps que l'on trouve, dans diverses langues, sans relateur avec des verbes intransitifs. [35], par opposition à [34], en wargamay (Dixon 1981: 64) est typique.

[34] mad'a wagun ganda-mu moi/ERG bois/ABS brûler-PARF/TR

"J'ai brûlé du bois"



[35] nayba mala ganda-gi
moi/NOM main/ABS brûler-PARF/INTR

"Je me suis brûlé la main"

Dans [34] le verbe se dénonce comme transitif par son suffixe et la construction est celle des verbes d'action biactanciels, avec un terme à l'ergatif et un autre à l'absolutif. Dans [35] le verbe est morphologiquement intransitif et comme tel il a normalement un "sujet" au cas zéro (nayba); mais il y a en outre un terme à l'absolutif qui désigne une partie du corps et qu'il convient, je pense, de considérer comme un "objet proche". Ce terme est omissible: la phrase signifie alors "je me suis brûlé".

Signalons, sans développer ce point, que dans cette même position, c'est-à-dire sous la forme d'un terme au cas zéro s'ajoutant à une phrase intransitive on trouve aussi des "objets internes" en diyari (Austin 1982: 42-43), en djaru (Tsunoda 1983: 6), en trumai, langue amérindienne (Monod-Becquelin 1976: 124-125), et certainement d'autres langues.

4. Conclusion.

comportement morphosyntaxique des termes du l'examen ordinairement considérés comme objets et de ceux qui de quelque manière leur ressemblent conduit à définir, non pas un terme "objet", mais une "zone objectale", qui peut comprendre diverses sortes d'actants. Cette zone est celle des actants les plus "proches" du verbe: il s'agit, bien grammaticale, qui souvent. proximité d'une nécessairement, prend la forme d'une proximité dans la chaîne (v. Lazard s.p.). Cette "zone objectale" peut, selon les langues, ne comprendre qu'un actant, qui sera légitimement dit "objet". Mais souvent il est possible d'y définir plusieurs positions actancielles. S'il s'agit d'actants proprement dits, c'est-à-dire de termes nominaux, le plus "proche" du verbe tend à être non référentiel ou indéfini et non humain, le plus "distant" au contraire défini et humain: en cas de marquage différentiel de l'objet, c'est cet objet "distant" qui porte une marque morphologique. Les objets les plus "proches" tendent à la coalescence avec le verbe: ils sont sous son étroite dépendance et n'ont guère

d'autonomie grammaticale. Ce sont bien plus des qualificatifs du procès que des termes de la proposition. C'est dans cette région de "proximité" maximum que se situent les "objets internes" et les éléments adverbiaux que les grammairiens trouvent traités plus ou moins comme des objets.

Notes

- 1. Certaines langues, comme le japonais, ont aussi un passif "indirect", qui a pour sujet non pas le patient (objet de l'actif), mais l'attributaire (terme datif dans la construction active).
- 2. En hayu, latin, hébreu, l'objet le moins proche est assimilable à l'objet unique des phrases qui n'en ont qu'un, et l'objet proche est endeçà de cette position. Il semble qu'en anglais ce soit l'objet proche (the duckling) qu'on doive assimiler à l'objet unique, et que l'autre the maid) se situe au-delà de cette position: c'est ce que suggèrent les chiffres mesurant les affinités entre les actants dans le schéma de Plank (p.71). C'est aussi ce que reflète le terme de "indirect object", traditionnel en grammaire anglaise et conservé par Plank.
- 3. Dans cette langue on trouve jusqu'à trois objets, avec les verbes applicatifs.
- 4. Mithun (1984: 872-873) et Muravëva (1989: 98-100) considèrent toutes deux la situation de phrases turques analogues à nos exemples persans comme réunissant les conditions favorables à l'incorporation.
- 5. Selon A.Cartier (1990), dont l'indonésien était la langue maternelle: si l'objet donné est défini, on emploie une autre construction, du même type qu'en français. Cependant Chung (1976: 41) donne: saya membawakan Ali surat itu "I brought Ali the letter", avec un "deuxième objet" défini; mais elle indique qu'il ne peut devenir sujet d'un passif (ibid.: 60).

Références

- Austin, P. 1982: "Transitivity and cognate objects in Australian languages", dans Hopper/Thompson, éd. Studies in transitivity, 37-47.
- Blachère, R. 1952: <u>Grammaire de l'arabe classique</u>, 3ème éd., Paris, G.P. Maisonneuve.
- Bossong, G. 1985: <u>Empirische Universalienforschung</u>. <u>Differentielle</u> <u>Objektmarkierung in den neuiranischen Sprachen</u>, Tübingen, Gunter Narr.

Cartier, A. 1989: "Constructions en indonésien du type «il casse la branche/la branche casse»", <u>Actances</u> 4, 175-197.

Cartier, A. 1990: Réponse au questionnaire RIVALC.

Cartier, A. 1991: "Les actants dans les propositions relatives", <u>Actances</u> 5, 145-166.

Chung, S. 1976: "An object creating rule in Bahasa Indonesia", Linguistic Inquiry 7, 41-87.

Dixon, R.M.W. 1981: "Wargamay", dans Dixon/Blake, éd., <u>Handbook of Australian languages</u>, Amsterdam/Canberra, 2, 1-144.

Fugier, H. 1991: "Le verbe latin «incorpore»-t-il ses compléments?", communication au Vlème colloque de linguistique latine, Budapest, mars 1991.

Gary, J.O. et Keenan, E.L. 1977: "On collapsing grammatical relations in universal grammar", dans Cole/Sadock, <u>Grammatical relations</u>, New York/San Francisco/London (Syntax and Semantics, 8), 83-120.

Gil, D. 1984: "On the notion of «Direct Object» in patient prominent languages", dans Plank, éd. Objects, 87-108.

Guarisma, G. 1991: Réponse au questionnaire RIVALC.

Jacquinod, B. 1989: <u>Le double accusatif en grec d'Homère à la fin du Ve siècle avant J.-C.</u>, Louvain-la-Neuve, Peeters (Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain).

Kirtchuk, P. 1987: "Structures actancielles e, quechua", <u>Actances</u> 3, 159-177.

Kirtchuk, P. 1990: Réponse au questionnaire RIVALC.

Lazard, G. 1982: "Le morphème \underline{ra} en persan et les relations actancielles", \underline{BSL} 77/1, 177-208.

Lazard, G. 1984: "Actance variations and categories of the object", dans Plank, éd. Objects, 269-292.

Lazard, G. s.p.: "La notion de distance actancielle", Mélanges A.Culioli.

Michailovsky, B. 1988: La langue hayu, Paris, Editions du CNRS.

Mithun, M. 1984: "The evolution of noun incorporation, <u>Language</u> 60, 510-546.

Monod-Becquelin, A. 1976: "Classes verbales et construction ergative en trumai", Amerindia 1, 117-143.

Muraveva, I.A. 1989: "K postroeniju obščej modeli inkorporacii", dans <u>Problemy semantičeskoj i sintaksičeskoj tipologii</u>, Moskva, Nauka.

Paris, C. 1991: "Le tcherkesse" [Réponse au questionnaire RIVALC/EUROTYP], <u>Actances</u> 5, 27-66.

Plank, F. 1990: "Objets trouvés", <u>Zeitschrift für Phonetik.</u> <u>Sprachwissenschaft und Kommunikationforschung</u>, 43/1, 59-85.

Premper, W. 1987: <u>Kausativierung im Arabischen</u>, akup (Arbeiten des Kölner Universalien-Projekts), n°66.

Sauvageot, A. 1971: "La relation objectale", BSL 66/1, 345-368.

Tsunoda, T. 1983: "Synopsis of Djaru grammar", Asian and African linguistics (Tokyo Gaikokugo Daigaku) 12, 1-12.

Twahirwa, A. 1991: <u>Perspective fonctionnelle de la phrase:</u> contribution à une syntaxe comparée du français et du kinyarwanda-kirundi, thèse dactylographiée, Université de Paris III.

Yaranga Valderrama, A. 1977: <u>Grammaire quechua d'après la "Grammatica del Quechua Ayacuchano" de Gary Parker</u>, Paris, Université de Paris VIII.

Abréviations

ABS ACC ACT APPL ART BEN CL DAT DEF DIR ERG F IMP	absolutif accusatif actif applicatif article bénéfactif marque de classe datif dédini cas direct ergatif féminin imperfectif	M NOM NP OBL PARF PAS PASS PFX PL POSTP PREP REL RFL	masculin nominatif nom propre cas oblique parfait passé passif préfixe pluriel postposition préposition relateur réfléchi
-			
INTR LIG LOC	intransitif ligateur locatif	RLTF SFX TR	relatif suffixe transitif

I/II/III 1ère/2ème/3ème série d'indices actanciels